

**Annexe 6 – MAPAQ**

**Registre des personnes ayant leur formation en hygiène et salubrité alimentaires**

**Gestionnaires désigné : Le Club des petits déjeuners**

Ce registre doit être affiché en permanence à l'école à côté du permis MAPAQ dans l'espace de préparation des déjeuners.

Il doit contenir tous les noms des personnes titulaires d'une attestation et qui sont impliquées dans la préparation et le service des déjeuners et ce, jusqu'à 12 mois après qu'elles ont cessé de l'être.

Il doit être mis à jour lorsque nécessaire.

L'information au sujet de l'attestation du coordonnateur régional du Club doit être incluse dans ce registre.

Nom de l'école :

Ville :

Nom du coordonnateur régional :

Nombre de personnes affectées à la préparation d'aliments au club  
(incluant le bénévole en chef) présents par matins :

Nom et prénom des personnes formées	Type d'attestation (Indiquez si <i>Manipulateur</i> ou <i>Gestionnaire</i> )	Numéro d'attestation de formation